

AUDIT ET DIAGNOSTIC

ERNST & YOUNG Audit

Diaxonhit
Exercice clos le 31 décembre 2013

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels

AUDIT ET DIAGNOSTIC
14, rue de Clapeyron
75008 Paris
S.A.R.L. au capital de € 182.938

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG Audit
1/2, place des Saïsons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense I
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Diaxonhit

Exercice clos le 31 décembre 2013

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Diaxonhit, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les principes, règles et méthodes comptables relatifs à la reconnaissance du chiffre d'affaires sont décrits dans la note 3 « Principes et méthodes comptables » de l'annexe à la rubrique 3.2 « Produits d'exploitation ». Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et les informations fournies en annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- Les fonds commerciaux et les titres de participation, dont les montants nets figurant au bilan au 31 décembre 2013 s'établissent respectivement à K€ 14.555 et K€ 5.335, sont évalués selon les modalités présentées respectivement aux notes 3.4 « Immobilisations incorporelles » et 3.6 « Immobilisations financières » de l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et les informations fournies en annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

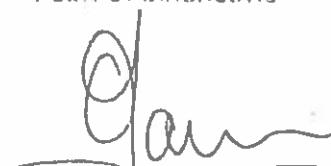
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Paris-La Défense, le 28 avril 2014

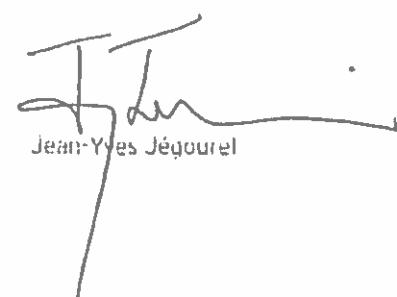
Les Commissaires aux Comptes

AUDIT ET DIAGNOSTIC



Olivier Maurin

ERNST & YOUNG Audit



Jean-Yves Jégourel

BILAN ACTIF

RUBRIQUES	Brut	Amortissement provisions	Net	31/12/13	Net 31/12/12
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ					
IMMobilisations incorporelles					
Frais d'établissement	42 083	(42 083)	-	-	-
Frais de développement en cours	5 772 896	(4 793 907)	978 899	-	-
Concession, brevets et droits similaires	1 660 387	(968 476)	691 911	5 233	-
Fonds commercial	14 554 889	-	14 554 889	-	-
Immobilisations incorp. en cours	-	-	-	1 026	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Avances et acomptes sur immo. incorp.	-	-	-	-	-
	22 030 255	(5 804 556)	16 225 699	6 259	-
IMMobilisations corporelles					
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-
Installations tech., mat. et outillage ind.	1 105 630	(1 001 158)	104 452	120 399	-
Autres immobilisations corporelles	2 728 816	(2 402 595)	326 251	315 050	-
Immobilisations corp. en cours	-	-	-	588	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
	3 834 456	(3 463 753)	370 703	466 045	-
IMMobilisations financières					
Participation par M.E.	-	-	-	-	-
Autres participations	11 597 819	(6 262 294)	5 335 525	19 634 866	-
Créances rattachées à participations	5 603 792	(3 350 261)	2 253 531	2 872 993	-
Autres titres immobilisés	200 000	(72 232)	127 768	141 103	-
Prêts	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	136 667	(17 889)	118 778	85 693	-
	17 538 278	(9 702 676)	7 835 602	22 734 660	-
ACTIF IMMOBILISE	43 402 989	(18 970 986)	24 432 004	23 206 964	-
STOCKS ET EN-COURS					
Stocks de matières premières	53 016	-	53 016	111 379	-
Stocks d'en-cours de produit de biens	-	-	-	-	-
Stocks d'en-cours de produit de services	-	-	-	-	-
Stocks de produits intermédiaires et finis	-	-	-	-	-
Stocks de marchandises	53 016	-	53 016	111 379	-
CREANCES					
Avances, acomptes versées sur commandes	16 475	-	16 475	45 074	-
Créances clients et comptes rattachés	1 117 036	(138 021)	979 015	1 037 556	-
Autres créances	2 260 329	-	2 260 329	2 672 388	-
Capital souscrit et appelé non versé	-	-	-	-	-
	3 393 840	(138 021)	3 255 819	3 755 017	-
DISPONIBILITES ET DIVERS					
Valeurs mobilières de placement	103 247	-	103 247	292 635	-
Disponibilités	2 209 485	-	2 209 485	4 101 021	-
Charges constatées d'avance	635 491	-	635 491	616 713	-
	2 948 223	-	2 948 223	5 013 399	-
ACTIF CIRCULANT	6 395 079	(138 021)	6 257 058	8 879 795	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-
Écarts de conversion actif	1 771 124	-	1 771 124	1 576 648	-
TOTAL GENERAL	51 569 192	(19 109 007)	32 460 186	33 663 404	-

BLAN PASSIF

RUBRIQUES	Net	31/12/13	Net	31/12/12
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	934 073	934 073	886 028
Primes d'émission, de fusion, d'apport	dont écart d'équivalence		114 324 959	112 383 957
Écarts de réévaluation				
Réserve légale		796		796
Réserves statutaires et contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau		(89 476 182)	(83 835 617)	
Résultat de l'exercice		(4 984 728)	(5 610 515)	
		20 798 868	23 794 600	
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		42 292		
	CAPITAUX PROPRES	20 841 160	23 794 600	
 Fonds non remboursables et assimilés				
Avances conditionnées		998 940	641 800	
	AUTRES FONDS PROPRES	998 940	641 800	
 Provisions pour risques		1 922 001	1 576 645	
Provisions pour charges		340 822	344 184	
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 262 823	1 920 829	
 DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligatoires convertibles				
Autres emprunts obligatoires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 553 375		
Emprunts et dettes financières divers		2 528 689		
		4 082 064		
 AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES EN COURS				
 DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 435 355	1 329 592	
Dettes fiscales et sociales		1 727 141	1 534 202	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	149	
Autres dettes		-	150	
		3 162 499	5 864 093	
 PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		1 054 834	1 442 026	
	DETTES	8 299 397	7 306 118	
 Centraux de conversion passif		57 867	58	
	TOTAL GÉNÉRAL	32 460 186	33 063 404	

COMPTE DE RESULTAT (Première partie)

RUBRIQUES	France	Export	Net	31/12/13	Net	31/12/12
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens		- 4 157 137	- 4 157 137			
Production vendue de services					4 374 508	
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	-	- 4 157 137	- 4 157 137		4 374 508	

Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		217 847	295 226
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges		173 190	417 180
Autres produits		3 578	39 169
PRODUITS D'EXPLOITATION	-	- 4 551 752	- 5 126 023

CHARGES EXTERNES			
Achats de marchandises (et droits de douane)			
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières et autres approvisionnement	2 160	83 054	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)	58 363	91 795	
Autres achats et charges externes	5 097 787	5 759 577	
	5 158 310	5 931 407	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	-	- 203 216	- 195 691
CHARGES DE PERSONNEL			
Salaires et traitements	3 451 280	3 384 001	
Charges sociales	1 661 851	1 570 586	
	5 113 131	4 954 587	
DOTATIONS D'EXPLOITATION			
Dotations aux amortissements sur immobilisations		170 592	227 133
Dotations aux provisions sur immobilisations			
Dotations aux provisions sur actif circulant			
Dotations aux provisions pour risques et charges	179 894	112 005	
	350 486	339 141	
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-	- 272 815	- 165 749
CHARGES D'EXPLOITATION	-	- 11 097 958	- 11 589 575
RESULTAT D'EXPLOITATION	-	(6 546 206)	(6 463 551)

COMPTE DE RESULTAT (Deuxième partie)

RUBRIQUES	Net	31/12/11	Net	31/12/12
RESULTAT D'EXPLOITATION	(6 546 206)		(6 463 551)	
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participation	19	6		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	201 328	285 818		
Reprises sur provisions et transferts de charges	(151 305)	-		
Définitions positives de change	16 759	166 445		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	403	5 309		
	173 014	457 577		
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements et provisions	400 924	336 063		
Intérêts et charges assimilés	323	-		
Définitions négatives de change	(81 363)	231 800		
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement	-	-		
	585 610	567 883		
RESULTAT FINANCIER	(212 596)		(110 306)	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(6 758 802)		(6 573 857)	
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 179	-		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	32	323		
Reprises sur provisions et transferts de charges				
	2 211	323		
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	8 768	386		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	-		
	8 768	386		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(6 557)		(63)	
Participation des salariés aux fruits de l'expansion				
Impôts sur les bénéfices	(1 780 581)		(933 385)	
TOTAL DES PRODUITS	4 926 977		5 583 923	
TOTAL DES CHARGES	9 911 755		11 224 458	
BÉNÉFICE OU PERTES	(4 984 778)		(5 640 535)	

TABLÉAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
(Montants en milliers d'euro, sauf nombre d'actions et données par action)

	Capital					Total capitaux propres
	Nombre d'actions	Montant	Prime d'émission	Réserves	Autres	
Au 31 décembre 2007	26 670 034	426	70 392	(52 783)	2	18 037
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-
Emission de nouveaux BSA	-	-	-	-	-	-
Exercice de BSA	65 516	1	93	-	-	93
Attribution options gratuites aux salariés	117 400	2	(2)	-	-	-
Exercice des options de souscriptions d'actions	25 000	0	188	-	-	188
Frais d'opérations financières	-	-	(23)	-	-	(23)
Résultat de la période	-	-	-	(8 634)	-	(8 634)
Subvention d'investissement	-	-	-	-	(1)	(1)
Au 31 décembre 2008	26 877 950	430	70 649	(61 417)	1	9 663
Augmentation de capital	4 161 075	67	15 537	-	-	15 604
Emission de nouveaux BSA	-	-	-	-	-	-
Exercice de BSA	414 384	7	1 444	-	-	1 450
Attribution options gratuites aux salariés	20 500	0	(0)	-	-	-
Exercice des options de souscriptions d'actions	227 450	4	817	-	-	821
Conversion d'O. C. 2010	1 076 923	17	6 983	-	-	7 000
Frais d'opérations financières	-	-	(1 201)	-	-	(1 201)
Résultat de la période	-	-	-	(7 790)	-	(7 790)
Subvention d'investissement	-	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2009	32 778 282	524	94 229	(69 208)	1	25 546
Augmentation de capital	463 097	7	1 424	-	-	1 431
Emission de nouveaux BSA	-	-	-	-	-	-
Exercice de BSA	-	-	-	-	-	-
Exercice des options de souscriptions d'actions	12 075	0	15	-	-	15
Frais d'opérations financières	-	-	(226)	-	-	(236)
Attribution d'actions gratuites	63 300	1	(1)	-	-	-
Résultat de la période	-	-	-	(7 512)	-	(7 512)
Actions propres	-	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2010	33 316 754	533	95 431	(76 720)	1	19 245
Augmentation de capital	782 718	13	1 075	-	-	1 487
Emission de nouveaux BSA	-	-	-	-	-	-
Exercice de BSA	-	-	-	-	-	-
Exercice des options de souscriptions d'actions	19 825	0	(0)	-	-	-
Frais d'opérations financières	-	-	(124)	-	-	(124)
Attribution d'actions gratuites	-	-	-	-	-	-
Résultat de la période	-	-	-	(7 116)	-	(7 116)
Actions propres	-	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2011	34 119 297	546	96 782	(83 836)	1	13 493
Augmentation de capital	21 241 703	340	16 160	-	-	16 500
Emission de nouveaux BSA	3 665	0	7	-	-	7
Exercice de BSA	-	-	-	-	-	-
Exercice des options de souscriptions d'actions	-	-	-	-	-	-
Frais d'opérations financières	-	-	(564)	-	-	(564)
Attribution d'actions gratuites	12 100	0	(0)	-	-	0
Résultat de la période	-	-	-	(5 641)	-	(5 641)
Actions propres	-	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2012	35 376 765	886	112 384	(89 476)	1	23 795
Augmentation de capital	2 444 211	39	1 685	-	-	1 724
Emission de nouveaux BSA	-	-	-	-	-	-
Exercice de BSA	19 884	0	38	-	-	39
Emission de BSA souscrit par XDx	533 200	9	378	-	-	387
Prix de souscription de BEA (Pacco)	-	-	7	-	-	7
Frais d'opérations financières	-	-	(168)	-	-	(168)
Attribution d'actions gratuites	5 500	0	(0)	-	-	-
Autres - Titres de l'entreprise consolidante	-	-	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	-	-	-	-	42	42
Résultat de la période	-	-	-	(4 985)	-	(4 985)
Au 31 Décembre 2013	58 379 560	934	114 325	(94 461)	43	20 841

DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2013

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

**NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS AU 31
DECEMBRE 2013**

	SOMMAIRE	PAGE
1.	TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE (TUP) DE LA SOCIETE INGEN BIOSCIENCES VERS DIAXONHIT S.A. LE 31 DECEMBRE 2013	2
2.	NATURE DE L'ACTIVITE	2
3.	PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	3
4.	ACCORD DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT - PARTENARIAT AVEC ALLERGAN	7
5.	ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2013	8
6.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10
7.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11
8.	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	12
9.	STOCKS	12
10.	CREANCES	13
11.	DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR	13
12.	VENTILATION DES CREANCES ET DES DETTES SELON LEUR ECHEANCE	14
13.	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	15
14.	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT, TRESORERIE, ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	15
15.	CAPITAUX PROPRES	15
16.	AUTRES FONDS PROPRES	21
17.	PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES ET ENGAGEMENTS DE RETRAITE	22
18.	DETTES FINANCIERES	22
19.	DETTES DIVERSES	23
20.	DETAIL DES CHARGES A PAYER	23
21.	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	23
22.	PRODUITS D'EXPLOITATION	24
23.	CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	24
24.	IMPOTS SUR LES SOCIETES	24
25.	TRANSACTIONS AVEC LES FILIALES	25
26.	EFFECHIFS	25
27.	OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	25
28.	CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT	26
29.	TRANSACTIONS REALISHEES AVEC DES PARTIES LIEES	26
30.	DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION	26
31.	FILIALES ET PARTICIPATIONS	27
32.	ETABLISSEMENT DE COMPTES CONSOLIDES	27
33.	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	27

DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2013

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

1. TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE (TUP) DE LA SOCIETE INGEN BIOSCIENCES VERS DIAXONHIT S.A. LE 31 DECEMBRE 2013

En date du 31 décembre 2013, la société InGen Biosciences qui était détenue à 100% par la société Diaxonhit SA, a été intégrée totalement à celle-ci via une transmission universelle de patrimoine. Depuis cette date les deux sociétés ne sont plus qu'une et sont regroupées sous l'entité Diaxonhit S.A. (ci-après "Diaxonhit" ou "la Société").

Cette opération a été sans incidence sur le résultat de l'exercice, par contre elle a entraîné la comptabilisation d'un malus technique à l'actif pour un montant de 13 575 K€ enregistré sur la ligne « Fonds commercial » du bilan (Note 6).

2. NATURE DE L'ACTIVITE

Diaxonhit est une société spécialiste de la médecine personnalisée qui développe des produits diagnostiques et thérapeutiques, pour son propre portefeuille dans le domaine des maladies neurodégénératives et du cancer, et en partenariat avec de grands groupes industriels et des centres hospitalo-universitaires.

Diaxonhit est basée à Paris.

La société a été immatriculée le 20 novembre 1997. Depuis le 17 novembre 2005, Diaxonhit est cotée sur le marché NYSE Alternext à Paris (code ISIN : FR0004054427) et fait partie de l'indice NYSE Alternext OSLO Innovation. Diaxonhit publie en ligne ses informations sur le site : <http://www.diaxonhit.com>.

Activités commerciales :

En Juin 2013, Diaxonhit a acheté une licence exclusive pour la commercialisation en Europe d'AlloMap, un test moléculaire pour faciliter le suivi des greffés cardiaques développé par la société XDX qui le commercialise actuellement aux Etats-Unis.

Savoir-faire et plateforme technologique :

La société a mis au point des technologies propriétaires permettant de construire une plateforme moléculaire de découverte de diagnostics innovants. Elle utilise ainsi des biopuces dont le contenu est propriétaire et qui sont intégrées à sa plateforme de découverte. Par ailleurs, une activité de développement protéomique est mise en œuvre à travers une plateforme technique permettant l'identification de protéines d'intérêt jusqu'à leur sélection et utilisation dans un test de diagnostic.

Des brevets portant à la fois sur la plateforme génomique et ses applications sont déjà accordés aux Etats-Unis et en Europe. Ces brevets couvrent non seulement la mise au point et la conception d'outils de recherche, notamment des biopuces, mais aussi leurs applications en diagnostic.

Développement et portefeuille de produits :

Diaxonhit possède une solide expertise dans le développement de tests de diagnostic *in vitro* depuis l'étape de définition des futurs produits jusqu'à leur industrialisation et enregistrement réglementaire. A ce jour, Diaxonhit développe principalement les diagnostics suivants :

- EHT Dx15, un test tissulaire pour le cancer de la thyroïde, qui permet d'identifier le caractère malin ou bénin d'un nodule thyroïdien maléterminé, à partir d'un échantillon prélevé par cytoponction à l'aiguille fine.
- BJI Inoplex, un test pour la détection sérologique des infections chez des porteurs de prothèse de hanche ou de genou.

DIAZONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2013

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Dans le domaine thérapeutique, Diazonhit poursuit ses travaux en collaboration avec Allergan, moyennant une rémunération annuelle fixe à laquelle s'ajoute la facturation de prestations spécifiques. Diazonhit et Allergan ont d'ores et déjà convenu que cette collaboration s'achèverait fin 2014, Allergan concentrant ses efforts de développement sur les molécules déjà issues de ces travaux. Diazonhit restera cependant éligible à recevoir des paiements d'étape au fur et à mesure de l'avancement avec succès de ces développements, et des redevances si ces molécules sont commercialisées.

3. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

3.1 Règles générales d'établissement et de présentation des comptes

Les comptes annuels sont établis conformément à la réglementation française en vigueur (Règlement 99-03) en application des principes fondamentaux (image fidèle, comparabilité, continuité d'activité, régularité, sincérité, prudence, indépendance des exercices, permanence des méthodes). La Société dispose des fonds propres suffisants pour poursuivre son développement au cours des douze prochains mois. Elle présente dans son bilan au 31 décembre 2013 des disponibilités et valeurs mobilières de placement d'un montant total de 2,3 millions d'euros (cf. Note 14) investis notamment en FCP monétaires à valeur liquidative quotidienne et faible volatilité, auprès de la Société Générale, de la BNP Paribas en France.

Ces principes comptables requièrent de la part de la Direction la détermination de certaines estimations et hypothèses pouvant avoir une incidence sur les chiffres présentés dans les états financiers. Les réalisations sont susceptibles de différer de ces estimations initiales.

Les comptes annuels sont établis en euros. La société clôture ses comptes au 31 décembre.

Les éléments retenus en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques.

3.2 Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation de la Société incluent des produits de recherche et développement, des produits liés aux ventes de services et des subventions reçues d'organismes publics.

Les produits de recherche et développement sont principalement issus de contrats de recherche signés entre la Société et des partenaires pharmaceutiques ou diagnostiques. L'objet et la durée des contrats sont variables. Ces contrats peuvent couvrir des étapes différentes de processus de recherche et développement d'un médicament ou d'un diagnostic. Certains contrats sont concentrés sur un stade particulier du processus de recherche et développement, comme la toxicologie, alors que d'autres couvrent tout le processus de recherche et développement des produits diagnostiques ou thérapeutiques. Selon ces contrats, la Société reçoit en général les différents types de paiements suivants :

- *un montant non remboursable à la signature du contrat* : ce montant est immédiatement enregistré en chiffre d'affaires dès lors que sa recouvrabilité est assurée et à condition qu'aucune obligation future ne subsiste à la charge de la Société, qu'il n'existe pas de condition de validation préalable par le cocontractant, et qu'il n'existe pas d'autre obligation future au titre d'un contrat connexe. Dans le cas contraire, ce montant est enregistré en chiffre d'affaires linéairement sur la durée du contrat ;
- *des paiements de recherche et développement* : ces montants sont en général reçus trimestriellement. Soit ils sont liés au nombre de personnes dédiées par la Société au programme de recherche, soit ils représentent un montant forfaitaire. Dans le premier cas, à partir du moment où le nombre de personnes dédiées correspond à celui stipulé dans le contrat, le montant est reconnu en chiffre d'affaires linéairement sur la période de développement correspondante. Dans le deuxième cas, il est en général appliqué un taux de marge estimé sur la totalité de la prestation, et le chiffre d'affaires est reconnu en fonction de l'avancement des travaux ;

DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2013

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

- *des paiements non remboursables liés au franchissement des étapes clés des programmes de recherche et développement* : ces montants sont enregistrés en chiffre d'affaires linéairement sur la durée du contrat dès qu'ils sont définitivement acquis lorsqu'il existe une obligation de performance et que la juste valeur associée à chaque sous-phase du programme de recherche et développement ne peut pas être démontrée. Dans le cas contraire, ils sont enregistrés en chiffre d'affaires à la date de franchissement de l'étape clé.

La Société inclut dans les produits les subventions reçues d'organismes publics au fur et à mesure de leur octroi. Lorsque ces subventions sont assorties de conditions particulières, leur comptabilisation en produit d'exploitation reste subordonnée à la réalisation de ces conditions. Les recettes issues de ces subventions et s'inscrivant dans le cadre de programme de recherche à long terme sont enregistrées en produits selon la méthode du pourcentage d'avancement, à défaut de phases prédefinies ou d'exigences techniques particulières. Une fois les conditions remplies ou les étapes du projet franchies, ces subventions sont définitivement acquises à la Société.

Les paiements reçus avant que les critères de reconnaissance du revenu ne soient remplis sont inscrits au bilan en produits constatés d'avance.

3.3. *Frais de recherche et développement et crédit d'impôt correspondant*

Les frais de recherche et développement sont essentiellement composés de dépenses de personnel, d'achats de consommables, de travaux et études sous-traités et d'amortissement d'immobilisation. Les projets de développement en cours acquis qui sont identifiables et évaluables de manière fiable, sont comptabilisés séparément en immobilisations incorporelles indépendamment de la méthode appliquée par la société, s'ils satisfont aux conditions de définition et de comptabilisation de l'article 311-3 du règlement n° 99-03. Les frais de recherche et les frais de développement ne remplissant pas ces critères sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Ces frais ouvrent droit en France, sous certaines conditions, à un crédit d'impôt enregistré à la clôture de l'exercice. À compter de l'exercice 2008, le crédit d'impôt recherche est uniquement fonction du volume des frais de recherche et développement. De plus, l'état offre la possibilité de demander le remboursement anticipé de ces crédits. Le montant du crédit d'impôt recherche comptabilisé en produits d'impôts au titre de l'exercice 2013 s'élève à K€ 995 contre K€ 933 au titre de l'exercice 2012.

3.4. *Immobilisations incorporelles*

Elles sont composées :

- de logiciels, amortis selon le mode linéaire sur des durées variant de 1 à 3 ans,
- de licences, de brevets acquis et de marques, amortis selon le mode linéaire sur des durées respectives de 3 ans à 10 ans,

À l'issue de l'opération de TUP de la Société Ingen Biosciences, la Société a enregistré les actifs suivants :

- de frais de développement en cours,
- un fonds commercial, relatif au produit propriétaire TQS (Téanos Quick Stick). Ce fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement,
- un fonds commercial relatif au matériel technique ne faisant pas l'objet d'amortissement économique.

Les brevets et les technologies acquises à travers des accords de licence sont inscrits à l'actif du bilan lorsque la Société démontre l'utilisation future qui pourra être faite de la technologie, soit au travers de projets de développement réalisés en interne, soit au travers de la gestion de son portefeuille de brevets. Les brevets acquis et les accords de licences sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de vie des actifs, généralement soit de trois ou cinq ans. Les coûts externes engagés pour développer des brevets comprennent essentiellement des honoraires juridiques. Ces coûts sont inscrits à l'actif du bilan lorsque la Société démontre l'utilisation future qui pourra être faite de la technologie et sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de vie des actifs, en général supérieure à cinq ans.

DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2013

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Les frais de développement actives initialement dans les comptes de la Société InGen Biosciences, et repris à l'actif de la société Diaxonhit (conforme paragraphe 3.4), sont relatifs principalement au projet Inoplex. Ce projet concerne le développement d'un test pour la détection sérologique des infections chez des porteurs de prothèse de hanche ou de genou. Cet actif sera l'objet d'un amortissement économique dès la mise en service de cette technologie. La Société a retenu une durée d'amortissement des frais de développement de 5 ans, correspondant à la durée de consommation par la Société des avantages économiques futurs attendus.

Le fonds commercial a pour origine l'acquisition en 2011 du fonds de commerce du produit propriétaire TQS à la société Nephrotek. Antérieurement à cette opération, InGen Biosciences distribuait ce produit en France pour le compte de cette société.

Consecutivement à l'opération de TUP réalisée sur l'exercice, la Société a enregistré également un mali technique en fonds commercial. Conformément aux règles comptables françaises, la Société a affecté ce mali technique extra-comptablement aux « plus-values latentes sur les éléments d'actifs comptabilisés ou non dans les comptes de l'absorbée, déduction faite des passifs non comptabilisés ».

Lors de l'arrêté des comptes, la Société reconside^{re} systématiquement la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles. S'il existe des facteurs internes ou externes montrant que l'un de ces actifs a perdu de la valeur, la Société réalise un test de dépréciation et calcule la juste valeur de l'actif selon la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés. Si la juste valeur ainsi évaluée se révèle inférieure à la valeur nette comptable, la Société comptabilise une dépréciation exceptionnelle égale à la différence entre la valeur nette comptable de l'immobilisation incorporelle et sa juste valeur.

La Société doit apprécier à chaque clôture s'il existe un indice de perte de valeur du mali technique, qui fera l'objet d'un test de dépréciation le cas échéant.

3.5. *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient, constitué de la valeur d'acquisition et des frais accessoires. Les amortissements sont pratiqués sur la durée d'utilité des biens, selon les modalités suivantes :

	<u>Méthode</u>	<u>Durée</u>
Agencements et installations générales	Linéaire	10 ans
Équipement de laboratoire	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

Un amortissement exceptionnel des immobilisations corporelles est enregistré lorsqu'il apparaît que leurs valeurs nettes comptables sont, de façon irréversible, supérieures aux flux futurs de trésorerie actualisés dégagés par leur exploitation.

3.6. *Immobilisations financières*

Les immobilisations financières comprennent :

- les investissements (titres de participation et créance rattachée) effectués dans la filiale américaine, Exonhit Inc, dans la société InGen S.A. et dans la société belge Gamma S.A.
- les dépôts et cautionnement
- un contrat de liquidité

DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2013
Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Les titres de participation et créances rattachées sont comptabilisés au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité s'apprécie en tenant compte des perspectives d'activité et de rentabilité de la participation.

La valeur d'utilité de la participation dans Exohit Inc. a fait l'objet d'une révision au 31 décembre 2013. Une provision nette supplémentaire de K€ 42 a été enregistrée sur l'exercice 2013, en déduction de la créance rattachée, à hauteur du montant de situation nette négative de la filiale. Au 31 décembre 2013, les titres de participation de la filiale américaine et les créances rattachées sont provisionnés respectivement à hauteur de K€ 6 262 et K€ 3 350.

3.7. Stocks

Les stocks, constitués essentiellement par les biopuces, sont évalués à leurs prix d'achat. Une provision pour dépréciation, égale à la différence entre la valeur brute et la valeur de réalisation, est comptabilisée lorsque cette valeur brute est supérieure.

3.8. Crédences clients

Les créances sont comptabilisées à leur valeur historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable, sur la base d'une évaluation du risque de non reçevement des créances clients.

3.9. Trésorerie, équivalents de trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités et équivalents de disponibilités sont constitués par les liquidités immédiatement disponibles et par les placements à court terme, sans risque en capital, dont l'échéance est généralement inférieure ou égale à trois mois à leur date d'acquisition.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur actuelle si celle-ci est inférieure. Les plus-values de cession sont calculées selon la méthode du premier entré - premier sorti.

3.10. Opérations en devises

Les opérations libellées en devise étrangère sont comptabilisées en euros sur la base du cours constaté à la date des opérations. À la date de clôture de l'exercice, la valeur des dettes ou des créances en devise étrangère sont réévaluées au taux de change de clôture. Le poste "l'écart de conversion" est la contrepartie de cette réévaluation.

L'écart de conversion (actif ou passif) correspond à l'augmentation d'une créance ou à la diminution d'une dette consécutive à une variation du cours de la devise dans laquelle a été libellé cette créance ou cette dette. L'écart de conversion actif fait l'objet d'une provision pour perte de change.

3.11. Provisions pour risques et charges et engagements de retraite

Des provisions sont comptabilisées pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Une provision pour indemnités de départ à la retraite a été comptabilisée conformément à la recommandation 2003-R01 du CNC (cf. note 17).

DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2013

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

3.12. *Risque de crédit et risque de concentration*

La Société opère dans les domaines diagnostiques et thérapeutiques. Elle assure le développement des produits, depuis les phases de Recherche et Développement jusqu'à leur commercialisation.

La part du chiffre d'affaires réalisée avec Allergan dans le cadre des accords de Recherche et Développement s'est élevée à K€ 3 856 soit environ 93% des produits d'exploitation. Au cours de l'exercice 2012, la part du chiffre d'affaires R&D réalisée avec Allergan s'était élevée à K€ 4 178 soit environ 81,5% des produits d'exploitation.

3.13. *Résultat exceptionnel*

Le résultat exceptionnel comprend les événements majeurs intervenus pendant l'exercice comptable et de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Ces éléments comprennent les coûts de restructuration (loyers, indemnités...), ainsi que les amortissements exceptionnels d'immobilisations (corporelles et incorporelles).

3.14. *Options et bons de souscription d'actions*

Les actions émises dans le cadre de l'exercice d'options de souscription d'actions ou de bons de souscription d'actions sont inscrites en augmentation de capital à la date d'exercice et au prix d'exercice des options ou des bons.

3.15. *Droit individuel à la formation (DIF)*

Les dépenses engagées au titre du DIF constituent une charge de la période et ne donnent donc lieu à aucune provision. Une mention est faite dans l'annexe du volume d'heures à la clôture de l'exercice de la part ouverte des droits avec indication du volume d'heures n'ayant pas fait l'objet de demandes de salariés.

4. ACCORD DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT – PARTENARIAT AVEC ALLERGAN

Le 20 décembre 2002, la Société a signé un accord de collaboration avec la société Allergan Sales L.L.C. (« Allergan »), une filiale d'Allergan, Inc., société pharmaceutique américaine cotée au *New York Stock Exchange*. La collaboration avec Allergan porte sur le développement de nouveaux médicaments dans les domaines de l'ophtalmologie, de la douleur et des maladies neurodégénératives. En rémunération des efforts de recherche réalisés par la Société dans le cadre de cette collaboration, Allergan effectue des paiements annuels de recherche et développement. La Société peut également recevoir des paiements d'Allergan liés au franchissement d'étapes clés du programme. Outre ces paiements, la Société recevra des redevances sur les ventes de produits issus de cette collaboration.

La Société dispose d'une option pour exercer les droits de co-développement et de co-commercialisation des composés issus de la collaboration dans le champ d'applications autres que la douleur, l'ophtalmologie et les maladies neurodégénératives. Ces droits de co-développement et de co-commercialisation des composés issus de la collaboration cessent en cas de non-respect des clauses contractuelles. En cas d'exercice de ces options, Diasonhit recevra une part des profits sur tous les médicaments commercialisés faisant l'objet des options exercées.

Cette collaboration avait initialement une durée de cinq ans. Allergan et la Société ont conclu un certain nombre d'avenants en étendant la durée. Diasonhit et Allergan ont d'ores et déjà convenu que cette collaboration s'achèverait fin 2014. Allergan concentrant ses efforts de développement sur les molécules déjà issues de ces travaux. Diasonhit restera cependant éligible à recevoir des paiements d'étape au fur et à mesure de l'avancement avec succès de ces développements, et des redevances si ces molécules sont commercialisées par Allergan.

DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2013

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Dans le même temps, un accord de conseil avait été signé en mars 2008 avec les fondateurs de la Société qui continuent à soutenir l'effort de recherche entrepris. Cet accord a été prolongé pour une durée similaire à celle des avenants au contrat avec Allergan et prend fin en 2014.

5. ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2013

5.1. *Mise en place d'un PACLO*

Le 14 janvier 2013, Diaxonhit a mis en place un PACLO avec Société Générale, faisant ainsi usage de la délégation qui lui a été conférée par l'assemblée générale du 14 décembre 2012. Ce financement a pour objectif d'accompagner le développement futur de la Société.

Société Générale a souscrit des bons d'émission d'actions ("BDA"), exercables au gré de Diaxonhit, lui permettant de réaliser des augmentations de capital successives dans la limite de 6 875 000 actions (soit 12,4% du capital actuel). Diaxonhit décide de ces émissions d'actions au cours des 3 prochaines années par tranches de 1 500 000 actions au maximum (soit 2,6% du capital au 31 décembre 2013). Le prix de souscription sera ressortir une décote de 8% par rapport au cours moyen pondéré des 3 séances de bourse précédant sa fixation. Les actions nouvelles sont destinées à être cédées sur le marché. Société Générale n'ayant pas vocation à les conserver.

Dans le cadre de ce PACLO, Diaxonhit a procédé à l'émission de
- 500 000 actions nouvelles au prix unitaire de 0,94 euro le 25 janvier 2013,
- 500 000 actions nouvelles au prix unitaire de 0,65 euro le 10 juin 2013, et
- 500 000 actions nouvelles au prix unitaire de 0,61 euro le 15 juillet 2013.

Les fonds ainsi levés ont été affectés au financement de l'activité.

5.2. *BMS - Allergan*

Le 6 février 2013, la Société a annoncé avoir été informée par Allergan de la décision de Bristol-Myers Squibb (BMS) de ne pas poursuivre ses travaux de développement de l'EHT/AGN 0001, une molécule issue de la collaboration avec Allergan dans le traitement de la douleur neuropathique, et de rendre ce programme à Allergan. Les raisons de cette décision n'ont pas été communiquées à la Société.

Cette décision n'a pas d'incidence sur les fondamentaux de la Société, en particulier elle n'aura pas d'impact sur le chiffre d'affaires récurrent et sur l'activité principale dans le diagnostic. Elle ne remet pas en cause non plus la longue collaboration scientifique avec Allergan, et notamment la poursuite des projets de développement en cours.

5.3. *Diaxonhit et XDx signent un protocole d'accord de licence exclusive pour la commercialisation en Europe d'AlloMap®; un test de diagnostic sanguin pour le suivi des transplantés cardiaques*

Fin juin 2013, Diaxonhit et XDx Inc, une société américaine de diagnostics moléculaires spécialisée dans le développement de tests non invasifs dans les domaines de la transplantation et des maladies auto-immunes, ont signé un accord exclusif de licence et de commercialisation pour la vente et la réalisation du test d'expression moléculaire AlloMap® en Europe pour une durée de dix ans.

Les actionnaires de Diaxonhit ont approuvé l'émission de bons de souscription et d'actions en faveur de XDx au cours de l'assemblée annuelle qui s'est tenue le 20 juin 2013, finalisant ainsi la dernière étape nécessaire pour l'entrée en vigueur de l'accord.

Selon les clauses du contrat, un paiement initial a été effectué en juin 2013 pour un montant de K€ 775. Ce montant est constitué d'un paiement en numéraire pour K€ 388, déductible des redevances à payer au cours des trois prochaines années et comptabilisé en "Charges Constituées d'Avance". Le solde, soit K€ 387, a été payé par émission de 533,200 actions nouvelles en faveur de XDx dans le cadre d'une augmentation de capital réservée, approuvée par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 20 juin 2013.

DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2013

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Les éléments financiers du contrat AlloMap® incluent un coût d'acquisition de licence ainsi que des paiements d'étape liés au franchissement de seuils de chiffre d'affaires annuel et des redevances.

5.4. *Diasonhit signe un contrat de recherche avec Boehringer Ingelheim pour la découverte de nouveaux épitopes dans le cancer*

Le 3 septembre 2013, la Société a annoncé avoir conclu un contrat de services de recherche avec Boehringer Ingelheim pour la découverte et la caractérisation de nouveaux variants d'épissage qui auraient le potentiel d'être des cibles thérapeutiques en oncologie. Dans le cadre de cet accord, Boehringer Ingelheim a également pris une option pour acquérir les droits de recherche, développement et commercialisation de produits thérapeutiques visant les cibles qui auront été identifiées grâce à la plateforme de découverte SpliceArray™ brevetée par Diasonhit. Boehringer Ingelheim continue ainsi à faire croître son portefeuille de programmes de recherche et développement de médicaments innovants dans le domaine du cancer.

5.5. *Diasonhit recentre sa R&D et poursuit son recentrage vers le diagnostic de spécialités*

Dans le cadre d'une revue stratégique de ses activités de R&D entreprise à la suite de l'intégration réussie de la société InGen BioSciences acquise en décembre 2012, Diasonhit a décidé de recentrer l'ensemble de ses efforts humains et financiers sur son nouveau cœur de métier, le diagnostic de spécialités. Avec la fin du programme Allergan, l'activité de recherche est restructurée avec un arrêt des investissements et une réduction des ressources allouées à l'activité thérapeutique.

Les futurs investissements en R&D et en commercialisation cibleront désormais intégralement le domaine diagnostic dans lequel les efforts seront concentrés sur les programmes les plus prometteurs dans les domaines suivants :

- La transplantation avec l'accord de licence exclusive pour la commercialisation en Europe du test d'expression moléculaire Allomap®, dont le lancement commercial est prévu en 2014 ;
- Les maladies infectieuses avec Inoplex, un test pour la détection sérologique des infections chez les porteurs de prothèses, qui fait actuellement l'objet d'une étude clinique de validation préalable à son marquage CE ;
- Le cancer avec Dx15, un test tissulaire pour le cancer de la thyroïde, pour lequel l'identification de la signature vient d'être réalisée avec des résultats prometteurs et sera suivie d'une étude de validation qui sera lancée au premier semestre 2014.

La réallocation des ressources dont dispose Diasonhit sur le cœur de métier, associée à la réorganisation des équipes de R&D, va lui permettre de se concentrer sur le développement des programmes les plus opérationnels tout en maintenant l'objectif d'atteinte de l'équilibre financier. L'impact de cette réorganisation sur les comptes au 31 décembre n'est pas significatif.

DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2013

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles (valeur brute et amortissement) s'analysent comme suit

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	31/12/2012	Entrée de périmètre TUP IBS	Augmentations	Diminutions	31/12/2013
Frais de constitution	42				42
Frais de développement en cours		5 773			5 773
Logiciels	610				611
Brevets	60	88			148
Licences	210		389		598
Marques	2	300			302
Fonds commercial		11 555			11 555
Concessions et droits similaires, brevets	882	14 941	390		16 215
Autres immuns incorporelles					
Immobilisations en cours	1			1	
TOTAL VALEUR BRUTE	925	20 716	390	1	22 030

AMORTISSEMENTS	31/12/2012	Entrée de périmètre TUP IBS	Dotations	Reprises	31/12/2013
Frais de constitution	42				42
Frais de développement en cours		4 794			4 794
Logiciels	609				611
Brevets	60	88			148
Licences	206				207
Marques	2				2
Fonds commercial					
Concessions et droits similaires, brevets	877	88	4		968
Autres immuns incorporelles					
Immobilisations en cours					
TOTAL AMORTISSEMENTS	919	4 882	4		5 805
TOTAL VALEUR NETTE	6	15 834	386	1	16 226

La charge d'amortissement s'est élevée à K€ 4 sur l'exercice 2013. Elle s'élevait à K€ 12 pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Les frais de développement activés sur la période proviennent des éléments de l'actif apportés par l'entité Ingen Biosciences, suite à l'opération de l'UP intervenue au 31 décembre 2013. Ils représentent un montant net de 979 K€, se composant d'une valeur brute de 5 773 K€, et d'un amortissement exceptionnel de 4 794 K€ dans les comptes de l'entité absorbée.

Les fonds commerciaux d'un montant de 14 555 K€ activés sur la période sont composés du mali technique d'un montant de 13 575 K€ générée par la TUP intervenue sur l'exercice et de 980 K€ issus de l'acquisition du produit IQS par l'entité Ingen Biosciences en 2011.

La société a décidé d'attribuer ce mali technique pour la totalité aux titres de participations de sa filiale Intien soit pour 13 575 K€.

DIAZONIET - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2013

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations des immobilisations corporelles (valeur brute et amortissement) s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS	31/12/2012	Entrée de périmètre TUP IBS	Augmentations	Diminutions	31/12/2013
Installations techniques					
Matériel industriel	881	232	43	50	1 106
Outilage industriel					
Autres immos corporelles					
Agencements divers	2 043	5	3	11	2 037
Matériel de transport					
Matériel de bureau & info	520	16	19	31	571
Mobilier	116	6		1	121
	2 728	27	22	49	2 729
Immobilisations en cours					
Immobilisations Corporelles en-cours	1			1	
TOTAL VALEUR BRUTE	3 610	259	64	99	3 834

AMORTISSEMENTS	31/12/2012	Entrée de périmètre TUP IBS	Dotations	Reprises	31/12/2013
Installations techniques					
Matériel industriel	760	218	70	47	1 001
Outilage industriel					
Autres immos corporelles					
Agencements divers	1 761	3	56	7	1 813
Matériel de transport					
Matériel de bureau & info	509	16	38	31	529
Mobilier	112	6	3	1	120
	2 383	24	97	42	2 463
Immobilisations en cours					
Agencement en-cours					
TOTAL AMORTISSEMENTS	3 144	243	167	89	3 464
TOTAL VALEUR NETTE	466	17	-103	9	371

Pour les exercices clos au 31 décembre 2013 et 2012, les dotations aux amortissements s'élèvent respectivement à Kf 167 et Kf 216.

DIAZONITE - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2013

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

8. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS	31/12/2012	Entrée de périmètre TUP IBS	Augmentations	Diminutions	31/12/2013
Titres de Participation (Ecolab Inc)	6 262				6 262
Titres de Participation (Ingen)		5 031			5 031
Titres de Participation (Ingen Biosciences)	19 635	(19 635)			
Titres de Participation (Gamma)		305			305
Créances rattachées à des participations	6 182	231	1 715	2 524	5 604
Autres formes de participation					
- Dépôt d'avenantement	86	31			117
- Contrat d'iquidat ³	41		12		53
- Actions propres	154			12	142
Autres immos financières	286	51	42	42	337
TOTAL VALEUR BRUTE	32 364	(14 017)	1 757	2 567	17 538

PROVISIONS	31/12/2012	Entrée de périmètre TUP IBS	Dotations	Reprises	31/12/2013
Titres de Participation (Ecolab Inc)	6 262				6 262
Titres de Participation (Ingen Biosciences)					
Créances rattachées à des participations	3 309		42		3 350
Int. courus sur créances rattachées à des participations					
Autres formes de participation		18			18
Autres immos financières	59		13		72
TOTAL PROVISIONS	9 629	18	55		9 703
TOTAL VALEUR NETTE	22 735	(14 035)	1 703	2 567	7 836

Au 31 décembre 2013, la situation nette de la filiale américaine est négative, tout comme en 2012. Une dotation nette supplémentaire sur créances rattachées aux participations a été comptabilisée au 31 décembre 2013 pour K€ 42 afin d'élèver la provision à hauteur du montant de situation nette négative de la filiale, soit K€ (3 350).

9. STOCKS

Les stocks sont composés de différents modèles de biopuces pour une valeur de K€ 53.

DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2013
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

10. CREANCES

Créances Nettes	Entrée de périmètre TUP IBS	Ancien périmètre	31/12/2013	31/12/2012
Avances et acomptes versés	0	16	16	45
dont avances honoraires divers	-	-	-	-
Créances clients et comptes rattachés	380	572	952	1 038
dont Allegan	0	11	11	970
Autres créances	205	2 082	2 287	2 672
dont Crédit d'Impôt Recherche	163	995	1 157	933
dont Etat, TVA	43	516	579	966
dont Produit divers à recevoir (dégrevement de l'axe Professionnelle)	0	0	0	90
dont Exonhit Inc	0	468	468	263
dont Ingen Biosciences	0	7	7	329
dont Provision clients dont leur valeur nette des dépréciations (sous-locataire de l'ancien siège social)	0	27	27	27
dont avoués à recevoir	0	8	8	7
dont débiteurs divers	0	41	41	3
Total	585	2 671	3 256	3 755

Les créances de TVA comptabilisées au 31 décembre 2013 comprennent la TVA sur article 259B (KC 337) provenant principalement de refinanciations avec la filiale américaine. Cette TVA fait l'objet d'une auto-liquidation et impacte donc aussi l'actif du bilan au poste « créances ».

11. DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir	Entrée de périmètre TUP IBS	Ancien périmètre	31/12/2013	31/12/2012
Clients, factures à établir (inclus dans créances clients et comptes rattachés)	0	499	499	23
Produits à recevoir (inclus dans les autres créances)	163	995	1 157	1 024
dont Crédit d'impôt recherche de l'exercice 2010	163	995	1 157	933
dont produits divers à recevoir (dégrevement Taxe professionnelle 2010)	0	0	0	90
Intérêts courus à recevoir (inclus dans les disponibilités)	0	0	0	0
Total	163	1 494	1 657	1 047

DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2013
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

12. VENTILATION DES CREANCES ET DES DETTES SELON LEUR ECHEANCE

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Titres de participations	11 597 819	-	11 597 819
Créances rattachées à des participations	5 603 792	-	5 603 792
Autres immobilisations financières	336 667	-	336 667
	17 538 278	-	17 538 278
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Avances, acomptes versés sur commandes	16 475	16 475	-
Créances clients et comptes rattachés	951 962	951 962	-
Autres créances			
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	578 599	578 599	-
Etat - Impôts sur les bénéfices (Crédit Impôt Recherche)	1 157 411	1 157 411	-
Groupe et associés	475 018	475 018	-
Clients douteux ou litigieux	165 074	165 074	-
Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
Débiteurs divers	41 158	41 158	-
Personnel et comptes rattachés			
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	635 491	635 491	
TOTAL GENERAL	21 559 495	4 021 217	17 538 278

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Dettes financières et emprunts	4 082 064	2 685 314	1 396 750	-
Emprunts auprès des établissements de crédits	1 553 375	325 486	1 227 889	
Emprunts et dettes financières divers	2 528 689	2 359 828	168 861	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 435 355	1 435 355	-	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 435 355	1 435 355	-	
Groupe et associés				
Dettes fiscales et sociales	1 727 144	1 727 144	-	
Personnel et comptes rattachés	662 669	662 669	-	
Sécurité sociale et autres organismes	581 847	581 847	-	
Taxe sur la valeur ajoutée	386 804	386 804	-	
Autres impôts, taxes et assujettis	92 824	92 824	-	
Autres dettes				
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	950 191	950 191	-	
TOTAL GENERAL	8 194 757	6 798 007	1 396 750	-

La Loi de Finances Rectificative pour 2008 a instauré un remboursement accéléré des Crédits Impôts Recherche antérieurs à 2009. Cette mesure a été reconduite chaque année. Ce crédit est donc inscrit en autres créances à court terme.

DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2013
Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

13. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance sont composées de charges facturées par des tiers à Diasonhit au 31 décembre 2013 mais qui sont relatives à l'exercice 2014. Au 31 décembre 2013, elles sont liées essentiellement, à une avance (387 K€) versée au titre des royalties qui seront générées par les ventes de produits XdX, aux charges et aux loyers des locaux (102 K€), aux abonnements, à la maintenance des laboratoires, aux honoraires, aux cotisations, à la sous-traitance et aux assurances. Elles s'élèvent à 635 K€ au 31 décembre 2013 contre 617 K€ au 31 décembre 2012.

14. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT, TRESORERIE, ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Les valeurs mobilières de placement, la trésorerie, et équivalents de trésorerie se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre	
	2013	2012
Valeurs mobilières de placement et créances assimilées	103	293
Disponibilités	2 209	4 104
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	2 313	4 397

Au 31 décembre 2013, les valeurs mobilières de placement sont composées de SICAV de trésorerie pour un montant de K€ 103.

Les plus-values nettes réalisées sur les cessions de valeurs mobilières au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élèvent à K€ 1 contre K€ 5 au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

La trésorerie de la société n'est investie que dans des fonds dont la liquidité est raisonnablement garantie. Il n'y a aucun risque identifié à ce jour.

15. CAPITAUX PROPRES

15.1. Capital social actuel

Au 31 décembre 2013, le capital social de la société est composé de 58.379.560 actions d'une valeur nominale de € 0,016, toutes de même catégorie.

Au cours de l'exercice 2013, 3.002.795 actions nouvelles ont été émises, dont :

- 1.500.000 actions résultant de l'exercice de 1.500 000 bons d'émission d'actions par la Société Générale dans le cadre du Programme d'Augmentation de Capital par l'Exercice d'Option (PACEO) ;
- 914.211 actions résultant de l'émission d'actions nouvelles dans le cadre d'une augmentation de capital (loi « TEPA ») ;
- 5.500 actions résultant de l'acquisition et l'émission d'actions attribuées gratuitement ;
- 19.884 actions nouvelles issues de l'exercice de 198.840 bons de souscription d'actions émis et attribués gratuitement aux actionnaires le 14 décembre 2012 ;
- 533.200 actions nouvelles issues de l'exercice de 775 bons de souscription d'actions par la société XdX.

DIAKONIIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2013

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Le Tableau ci-après présente l'évolution du capital social au cours de l'exercice 2013 :

Date de réalisation de l'opération	Opération	Nombre d'actions émises	Montant nominal de l'augmentation	Prime globale d'émission/de fusion	Fonds propres levés	Frais imputés sur la prime d'émission	Montant cumulé du capital	Nombre cumulé d'actions	Value nominale des actions
1 ^{er} janvier 2013							896.026,24 €	55.376.765	0,016 €
28 janvier 2013	PACCO (premier tirage)	500.000	8.000,00 €	462.000 €	470.000 €	80.449 €	896.028,24 €	55.876.765	0,016 €
31 janvier 2013	Exercice de bons de souscription d'actions	6.949	111,18 €	13.339,37 €	13.550,55 €	0,00 €	896.139,32 €	55.883.714	0,016 €
28 février 2013	Exercice de bons de souscription d'actions	2.128	31,05 €	4.115,55 €	4.147,66 €	0,00 €	894.173,47 €	55.885.842	0,016 €
15 mars 2013	Acquisition d'actions gratuites	3.000	48,00 €	0,00 €	48,00 €	0,00 €	894.221,47 €	55.888.842	0,016 €
31 mars 2013	Exercice de bons de souscription d'actions	1.115	17,84 €	2.156,41 €	2.174,25 €	0,00 €	894.239,31 €	55.889,957	0,016 €
30 avril 2013	Exercice de bons de souscription d'actions	379	6,06 €	732,99 €	739,05 €	0,00 €	894.245,37 €	55.890.316	0,016 €
20 mai 2013	Augmentation de capital réservée (Loi TEPA)	125.672	2.010,75 €	92.243,25 €	94.254,00 €	0,00 €	896.256,13 €	56.016.008	0,016 €
24 mai 2013	Acquisition d'actions gratuites	2.500	40,00 €	0,00 €	40,00 €	0,00 €	896.296,13 €	56.018.508	0,016 €
31 mai 2013	Exercice de bons de souscription d'actions	5.819	93,10 €	11.253,95 €	11.347,05 €	0,00 €	896.389,23 €	56.024.327	0,016 €
7 juin 2013	Augmentation de capital réservée (Loi TEPA)	120.000	1.920,00 €	88.080,00 €	90.000,00 €	15.724 €	898.309,23 €	56.144.327	0,016 €
10 juin 2013	PACCO (deuxième tirage)	500.000	8.000,00 €	317.000,00 €	325.000,00 €	2.770 €	906.309,23 €	56.644.327	0,016 €
21 juin 2013	Exercice de bons de souscription d'actions	533.200	8.531,20 €	378.465,36 €	386.036,56 €	0,00 €	914.840,43 €	57.177.527	0,016 €

DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2013

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Date de réalisation de l'opération	Opération	Nombre d'actions émises	Montant nominal de l'augmentation	Prime globale d'émission/de fusion	Fonds propres levés	Frais imputés sur la prime d'émission	Montant cumulé du capital	Nombre cumulé d'actions	Value nominale des actions
30 juin 2013	Exercice de bons de souscription d'actions	601	9,62 €	1 162,33 €	1 171,95 €	0,00 €	914 850,05 €	57 178,128	0,016 €
16 juillet 2013	PACLO (troisième tirage)	500 000	8 000,00 €	297 000,00 €	305 000,00 €	62 888 €	922 850,05 €	57 678,128	0,016 €
31 juillet 2013	Exercice de bons de souscription d'actions	6,56	10,50 €	1 268,70 €	1 279,20 €	0,00 €	922 860,54 €	57 678,784	0,016 €
31 août 2013	Exercice de bons de souscription d'actions	755	12,08 €	1 460,37 €	1 472,25 €	0,00 €	922 872,62 €	57 679,539	0,016 €
30 septembre 2013	Exercice de bons de souscription d'actions	463	7,41 €	895,84 €	902,45 €	0,00 €	922 880,04 €	57 680 002	0,016 €
28 octobre 2013	Augmentation de capital réservée (Loi TEPA)	698,539	11 176,62 €	428 902,95 €	440 079,57 €	6 102 €	934 056,66 €	58 378,541	0,016 €
31 octobre 2013	Exercice de bons de souscription d'actions	136	2,18 €	263,02 €	265,20 €	0,00 €	934 058,83 €	58 378 677	0,016 €
31 décembre 2013	Exercice de bons de souscription d'actions	883	14,13 €	1 707,72 €	1 721,85 €	0,00 €	934 072,96 €	58 379,560	0,016 €
31 décembre 2013	<i>Clôture de l'exercice</i>						934 072,96 €	58 379,560	0,016 €

15.2. Capital potentiel

Au 31 décembre 2013, le nombre total d'actions susceptibles d'être émises est de 12 042 260 actions correspondant à :

- la levée des options de souscription d'actions attribuées : 823 394 actions ;
- l'acquisition des actions gratuites non encore acquises : 459 224 actions ;
- l'exercice de bons de souscription d'actions attribués aux membres du conseil de surveillance : 168 826 actions ;
- l'exercice de bons d'émission d'actions attribués à la Société Générale (PACLO) : 5 375 000 actions ;

DIAONOMIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2013

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

- L'exercice de bons de souscription d'action attribués aux actionnaires de la société le 14 décembre 2012 : 4.231.716 actions ;
- L'exercice de bons de souscription d'actions attribués à la société XDX : 984.100 actions¹.

Au 31 décembre 2013, le capital à émettre potentiellement représente environ 20,63 % du capital social de la société sur la base du nombre d'actions existantes à cette même date.

Options de souscription d'actions

Au 31 décembre 2013, la société a octroyé des options de souscription d'actions dans le cadre des autorisations successives votées par les actionnaires. À cette date, les options de souscription d'actions en circulation attribuées et non annulées, qu'elles soient exercables ou non encore exercables, donnent droit à la souscription.

Libellé du plan	Date de l'ouverture	Prise exercice du plan (€)	Détail fiscal	Date échéance du plan	Nombre options attribuées initialement	Nombre options radiées	Nombre options exercées	Solde options	Nombre d'options non encore acquises	Nombre d'options exercables	
Plan 1998	27/01/98	0,015	27/01/04	27/12/10	235 000	-103 700	-129 000	0	0	0	
Plan 2000	03/05/00	1,25	0,005/0,01	09/01/10	441 300	-31 000	-157 800	0	0	0	
Plan 2005	05/11/01	4,70	0,001/0,03	09/01/11	59 200	-15 500	-3 500	0	0	0	
Plan 2006	19/03/01	4,30	19/01/05	29/01/11	159 000	-121 150	-57 550	0	0	0	
Plan 2008	01/03/02	1,75	25/03/06	31/03/11	325 500	-136 200	-172 200	0	0	0	
Plan 2009	09/07/04	2,5	69/07/06	29/01/12	34 900	-11 600	-11 100	0	0	0	
Plan 2011	03/12/01	2,75	03/12/06	03/12/12	77 000	-31 500	-11 200	0	0	0	
Plan 2011	31/03/03	3,75	31/03/07	24/03/11	201 300	-131 140	-70 160	0	0	0	
Plan 2011	05/11/03	1,75	05/11/07	24/11/11	33 600	-12 200	-3 000	0	0	0	
Plan 2011	31/03/04	1,75	31/03/08	31/03/11	292 392	-108 190	-145 600	97 500	0	77 500	
Plan 2012	17/11/01	2,49	17/11/09	17/11/12	21 000	0	0	21 000	0	21 000	
Plan 2013	09/01/06	6,11	69/03/10	69/03/16	5 298	-2 700	0	2 598	0	2 598	
Plan 2015	09/01/07	7,73	69/01/11	09/01/17	15 600	-15 000	0	0	0	0	
Plan 2016	02/03/07	7,73	62/03/11	02/03/17	51 720	-38 220	0	23 070	0	23 070	
Plan 2017	22/06/07	8,73	22/06/11	22/06/17	12 000	-13 200	0	0	0	0	
Plan 2017	17/12/07	1,04	13/12/11	13/12/17	12 000	-12 200	0	0	0	0	
Plan 2018	18/03/07	5,12	18/03/12	18/03/18	39 200	-25 500	0	14 600	0	24 600	
Plan 2018	19/01/08	4,87	19/01/12	19/01/18	7 700	-2 130	0	5 560	0	5 560	
Plan 2018	01/03/08	4,57	04/03/12	05/03/18	50 000	0	0	60 000	0	60 000	
Plan 2019	01/04/09	2,50	81/04/13	02/04/19	39 900	-21 900	0	18 000	0	18 000	
Plan 2010	22/02/03	3,22	32/02/14	23/02/20	35 000	0	0	25 000	0	25 000	
Plan 2010	18/03/10	3,34	18/03/14	19/03/20	505 000	-14 500	0	99 500	0	99 500	
Plan 2010	14/05/10	2,19	14/05/14	14/05/20	31 000	0	0	31 000	0	31 000	
Plan 2011	15/03/11	2,15	15/03/15	15/03/21	340 931	-71 015	0	69 570	23 110	46 560	
Plan 2011	24/05/11	2,01	24/05/15	25/05/21	51 000	-25 000	0	10 000	10 002	19 998	
Plan 2012	15/04/12	1,31	18/04/16	19/04/21	111 855	-31 531	0	110 321	93 167	16 750	
Plan 2013	04/04/12	0,55	04/04/17	05/04/21	169 269	0	0	169 269	169 269	0	
						2.663.432	-1.128.233	-931.500	811.394	296.145	222.315

Actions gratuites

Dans le cadre des autorisations votées par les actionnaires, le Directoire de la société a attribué gratuitement un nombre total de 1.416.619 actions.

Conformément à la loi, l'attribution des actions à leurs bénéficiaires est définitive au terme d'une période d'acquisition de deux ans à compter de leur date d'attribution et la période de conservation est également de deux ans à compter de l'attribution définitive. Les attributions gratuites d'actions sont le cas échéant conditionnées à l'atteinte d'objectifs individuels définis dans les critères d'acquisition pour chaque bénéficiaire.

¹ Ce montant théorique est donné à titre indicatif, dans l'hypothèse d'un cours de bourse des actions au moment de l'exercice des bons de souscription d'actions de € 0,66, ce qui correspond au cours de clôture de la séance du 31 décembre 2013.

DIANONITE - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2013

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Compte tenu de la réalisation des critères d'acquisition, le nombre total d'actions définitivement acquises à l'issue de la période de deux ans est de 465.025. 459.224 actions non encore acquises sont susceptibles d'être émises et 522.370 ont été annulées, les critères d'acquisition n'ayant pas été atteints.

Date de l'assemblé e ayant autorisé	Date d'attributio n	Date d'acquisitio n	Date de cessibilit é	Nombre de droits attribués	Nombre de droits annulés	Solde de droits	Nombre d'actions acquises
09/09/05	17/11/05	19/11/07	17/11/09	240.000	-13.600	0	226.400
09/09/05	09/03/06	10/03/08	09/03/10	176.900	-82.500	0	94.400
09/09/05	18/12/06	18/12/08	18/12/10	123.000	-100.000	0	23.000
09/09/05	02/03/07	02/03/09	02/03/11	32.300	-16.800	0	15.500
09/09/05	22/06/07	22/06/09	22/06/11	13.000	-11.000	0	2.000
09/09/05	13/12/07	13/12/09	13/12/11	3.000	0	0	3.000
09/09/05	18/03/08	18/03/10	18/03/12	110.500	-77.500	0	33.000
09/09/05	19/05/08	19/05/10	19/05/12	13.750	-3.450	0	10.300
09/09/05	19/05/08	19/05/10	19/05/12	200	-200	0	0
23/05/08	04/07/08	04/07/10	04/07/12	40.000	-20.000	0	20.000
21/05/08	01/04/09	01/04/11	01/01/13	36.525	-16.700	0	19.825
21/05/08	22/02/10	22/02/12	22/02/14	30.000	-30.000	0	0
21/05/08	18/03/10	18/03/12	18/03/14	81.600	-69.500	0	12.100
10/05/10	15/03/11	15/03/13	15/03/15	3.000	0	0	3.000
10/05/10	24/05/11	24/05/13	24/05/15	65.000	-35.000	30.000	0
10/05/10	28/07/11	28/07/13	28/07/15	30.000	-30.000	0	0
10/05/10	18/04/12	18/04/14	18/01/16	85.900	-6.120	79.789	0
02/05/12	04/04/13	04/01/15	04/04/17	361.935	0	361.935	0
				1.446.619	-522.370	459.224	465.025

Bons d'émission d'actions à Société Générale (PACEO)

Le 14 janvier 2013, le Directoire a procédé à l'émission et l'attribution à Société Générale de 6 875.000 bons d'émission d'actions (BEA) dans le cadre du Programme d'Augmentation de Capital par Exercice d'Option (PACEO).

Les principales caractéristiques des BEA sont les suivantes :

- prix d'exercice : 92% de la moyenne, pondérée par les volumes, des cours des actions ordinaires de la société sur le marché NYSE Euronext à Paris sur la période des 3 dernières séances de bourse (arrondi à la deuxième décimale inférieure) suivant la réception par la Société Générale d'une demande de tirage ;
- parité d'exercice : l'exercice de 1 BEA donnera droit à une 1 action nouvelle ;
- période d'exercice : du 14 janvier 2013 au 14 janvier 2016

Le 22 janvier 2013, la société a émis 500.000 actions nouvelles ordinaires, résultant de l'exercice de 500.000 BEA émis dans le cadre du PACEO, au prix de souscription de € 0,94 par action, soit un montant total levé de € 470.000 (dont € 8.000 de valeur nominale et € 462.000 de prime d'émission).

Le 10 juin 2013, la société a émis 500.000 actions nouvelles ordinaires, résultant de l'exercice de 500 000 BEA émis dans le cadre du PACEO, au prix de souscription de € 0,65 par action, soit un montant total levé de € 325.000 (dont € 8.000,00 de valeur nominale et € 317 000 de prime d'émission).

Le 16 juillet 2013, la société a émis 500.000 actions nouvelles ordinaires, résultant de l'exercice de 500.000 BEA émis dans le cadre du PACEO, au prix de souscription de € 0,61 par action, soit un montant total levé de € 305.000 (dont € 8.000 de valeur nominale et € 297.000 de prime d'émission).

Au 31 décembre 2013, il reste en circulation 5.375.000 BEA donnant droit à l'émission de 5.375.000 actions nouvelles.

DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2013

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Bons de souscription d'actions aux membres du Conseil de surveillance

BSA 2011

Le 4 février 2011, le Directoire a procédé à l'émission et l'attribution gratuite aux membres du Conseil de surveillance de 90.906 bons de souscription d'actions (BSA 2011), 1 bon permettant de souscrire 1 action nouvelle au prix de € 2,28.

Les principales caractéristiques des BSA 2011 sont les suivantes :

- prix d'exercice : € 2,28 ;
- parité d'exercice : l'exercice de 1 bon permet de souscrire 1 action nouvelle ;
- période d'exercice : du 4 février 2011 au 4 février 2016.

Au 31 décembre 2013, aucun des BSA 2011 émis le 4 février 2011 n'a été exercé par les bénéficiaires.

BSA 2012

Le 18 avril 2012, le Directoire a procédé à l'émission et l'attribution gratuite aux membres du Conseil de surveillance de 77.920 bons de souscription d'actions (BSA 2012), 1 bon permettant de souscrire 1 action nouvelle au prix de € 1,86.

Les principales caractéristiques des BSA 2012 sont les suivantes :

- prix d'exercice : € 1,86 ;
- parité d'exercice : l'exercice de 1 bon permet de souscrire 1 action nouvelle ;
- période d'exercice : du 18 avril 2012 au 18 avril 2017.

Au 31 décembre 2013, aucun des BSA 2012 émis le 18 avril 2012 n'a été exercé par les bénéficiaires.

Au 31 décembre 2013, il reste en circulation 168.826 bons de souscription d'actions attribués aux membres du conseil de surveillance (90.906 BSA 2011 et 77.920 BSA 2012) pouvant donner droit à l'émission de 168.826 actions nouvelles.

Bons de souscription d'actions attribués aux actionnaires de la société

Le 14 décembre 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société a procédé à l'émission et l'attribution gratuite aux actionnaires de la société de 42.552.654 bons de souscription d'actions (BSA Actionnaires) à raison de 10 bons permettant de souscrire 1 action nouvelle au prix de € 1,95.

Les principales caractéristiques des BSA Actionnaires sont les suivantes :

- prix d'émission : gratuit ;
- prix d'exercice : € 1,95 ;
- parité d'exercice : l'exercice de 10 bons permet de souscrire une 1 action nouvelle au prix de € 1,95 ;
- période d'exercice : du 19 décembre 2012 au 14 décembre 2014.

Au cours de la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2013, il a été émis et délivré 19.884 actions nouvelles résultant de l'exercice par leurs titulaires de 198.840 BSA Actionnaires donnant droit à 19.884 actions au prix d'exercice de € 1,95 par action, soit un montant total de fonds levés de € 38.773,89 (dont € 318,14 de valeur nominale et € 38.455,66 de prime d'émission).

Au 31 décembre 2013, il reste en circulation 42.317.164 BSA Actionnaires pouvant donner droit à l'émission de 4.231.716 actions nouvelles.

DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2013

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Bons de souscription d'actions attribués à la société XDX

Le 20 juin 2013, le Directoire a procédé à l'émission et l'attribution à la société XDX de 2.075 bons de souscription d'actions (BSA XDX).

Les principales caractéristiques des BSA XDX sont les suivantes :
prix d'émission : gratuit ;

parité d'exercice : chaque BSA XDX donne le droit de souscrire pour un prix global d'exercice de € 500 un nombre d'actions égal à la contre-valeur de € 500 d'actions Diaxonhit ; cette contre-valeur est calculée sur la base de la moyenne pondérée par le volume des cours de l'action de la société sur le marché NYSE Alternext à Paris pendant les 20 séances de bourse précédant la décision d'exercice des BSA XDX ;

période d'exercice : exercisable dès leur émission et pendant 10 ans à compter de leur émission ;
les BSA XDX sont inaccessibles

Le 21 juin 2013, il a été émis et délivré 533.200 actions nouvelles résultant de l'exercice par la société XDX de 775 BSA XDX donnant droit à 533.200 actions au prix d'exercice de € 0,7258 par action, soit un montant total de fonds levés de € 386.996,56 (dont € 8.531,20 de valeur nominale et € 378.465,36 de prime d'émission).

Le 31 décembre 2013 et à titre indicatif, dans l'hypothèse où la contre-valeur obtenue serait de € 0,66, ce qui correspond au cours de clôture de la séance du 31 décembre 2013, un bon de souscription d'actions donnerait droit à 757 actions, soit un montant théorique de 984.100 actions potentiellement émises si tous les bons de souscription d'actions, non encore exercés, étaient exercés à ce prix.

Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité, reprenant l'ancien contrat existant, a été mis en place le 2 septembre 2013 avec la société de bourse Gilbert Dupont. Pour la mise en œuvre de ce contrat, il a été affecté sur le compte de liquidité 117.146 titres et € 45.125 de trésorerie disponible. Le contrat de liquidité est comptabilisé en immobilisations financières.

Au 31 décembre 2013, le compte de liquidité comprend 68.416 titres Diaxonhit et € 82.613,54 de trésorerie disponible.

Provisions réglementées

Une provision réglementée a été apportée par IBS au 31 décembre 2013 pour K€ 42. Cette provision résulte des frais liés à l'acquisition des titres de participations de sa filiale belge Gamma, représentant une valeur brute de K€ 84 et amortis sur 5 ans depuis le 30 juin 2011.

16. AUTRES FONDS PROPRES

Autres fonds propres	Entrée de pérимètre TUP IBS	Ancien Périmètre	31/12/2013	31/12/2012
Avances conditionnées	357	642	999	642
Total	357	642	999	642

La Société a perçu des avances conditionnées d'OSLO, organisme public accordant des financements aux entreprises françaises de recherche et développement. Le remboursement de ces avances est conditionné par le succès commercial et technique des projets de recherche auxquels elles se rapportent. Le remboursement de ces avances est déclenché par le dépassement de seuils de chiffre d'affaires définis dans les contrats de financement.

DIAZONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2013

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

17. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES ET ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les mouvements ayant affecté la provision pour risques et charges sont résumés dans le tableau suivant :

(en milliers d'euros)	Réf.	Solde au 31 décembre 2012	Entrée de périmètre TUP IBS	Duration de l'exercice 2013	Reprise de l'exercice 2013 (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Solde au 31 Décembre 2013
Provision pour perte de change	(a)	1 577		380	145		1 721
Provision pour litiges sociaux	(b)			121			121
Avec provision pour risques				30			30
PROVISION POUR RISQUES		1 577		491	145		1 922
Provision pour indemnité	(c)	341		46		49	341
PROVISION POUR CHARGES		341		46		49	341
TOTAL DES PROVISIONS		1 923		537	145	49	2 265
(en milliers d'euros)		Solde au 31 décembre 2012	Entrée de périmètre TUP IBS	Duration de l'exercice 2013	Reprise de l'exercice 2013	Reprise (provision non utilisée)	Solde au 31 Décembre 2013
Résultat d'exploitation				192		49	
Résultat financier				340	145		

(a) L'augmentation de la provision pour perte de change de K€ 194 correspond à l'évolution du taux de change EUR/USD

(b) Au 31 décembre 2013, un litige prédominal est en cours et fait l'objet d'une provision d'un montant de K€ 121.

(c) Conformément aux dispositions de la loi française, Diazonhit verse des contributions à des organismes au titre des engagements de retraite de ses salariés. La législation prévoit également le versement aux salariés d'une indemnité de départ en retraite déterminée en fonction d'un nombre d'années de service et de la rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite. Le montant de reprise pour indemnités de fin de carrière s'élève à 3 K€ au 31 décembre 2013. Le taux d'actualisation de la PIDR s'établit à 1,25%.

18. DETTES FINANCIERES

(en milliers d'euros)	Entrée de périmètre TUP IBS	Ancien périmètre	31-déc-13	31-déc-12
Emprunts bancaires	1 547	0	1 547	0
Intérêts courus sur emprunt	6	0	6	0
Emprunt et dettes financières groupes	817	1 712	2 529	0
Total	2 370	1 712	4 082	0
<i>Dont part à court terme</i>	<i>973</i>	<i>1 712</i>	<i>2 685</i>	<i>0</i>
<i>Part à long terme</i>	<i>1 397</i>	<i>0</i>	<i>1 397</i>	<i>0</i>

La société a décidé de reclasser les avances en comptes courants dans le poste dettes financières, pour une meilleure lisibilité du bilan. En 2012, ces dettes étaient classées dans le poste « Dettes fournisseurs et comptes rattachés » (cf Note 19)

DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2013

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

19. DETTES DIVERSES

Dettes diverses (en milliers d'euros)	Entrée de périmètre TUP IBS	Ancien périmètre	31/12/2013	31/12/2012
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	419	1 017	1 435	4 330
Fournisseurs	169	421	351	1 443
Fournisseurs, factures non parvenues	258	596	854	826
Fondit Inc	0	0	0	1 564
Iagen	0	0	0	196
Dettes fiscales et sociales	17	1 710	1 727	1 534
Personnel	1	661	663	475
Organismes sociaux	1	584	585	586
Etat	15	465	480	472
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	0	0
Autres dettes	0	0	0	0
Total	435	2 727	3 162	5 864

20. DETAIL DES CHARGES A PAYER

(en milliers d'euros)

Charges à payer	31/12/2013	31/12/2012
Fournisseurs, factures non parvenues (inclus dans les dettes fournisseurs et comptes rattachés)	854	826
Charges à payer (incluses dans Dettes fiscales et sociales)	1 029	844
Dettes pour congés payés	332	284
Dettes pour primes	482	393
Etat charges à payer	102	167
Dettes sociales	113	0
Total	1 883	1 670

21. PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 1 055 K€ au 31 décembre 2013 contre 1 442 K€ au 31 décembre 2012 et correspondent aux travaux facturés à la clôture de l'exercice et devant être réalisés au cours de l'année 2014, ainsi qu'aux subventions perçues avant le 31 décembre 2013, pour des travaux de recherche et développement dont la réalisation est prévue au cours de l'exercice 2014.

DIAOXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2013

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

22. PRODUITS D'EXPLOITATION

Au cours de l'exercice 2013, la Société a généré un montant total de produits d'exploitation de K€ 4 519, détaillé de la façon suivante :

- Produits de recherche et développement : K€ 4 157
- Subvention de recherche et développement : K€ 217
- Transfert de charges : K€ 141
- Autres produits : K€ 4

23. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

	En milliers d'euros	Notes	31/12/2013	31/12/2012
Produits financiers			373	458
Autres intérêts et produits assimilés	(a)	204	286	
Définitions positives de change	(b)	17	166	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	5
Produits financiers de participation			0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges			152	0
Charges financières			586	568
Dotations financières aux amortissements et provisions	(c)	401	336	
Définitions négatives de change			185	232
Intérêts et charges assimilés			0	0
Total			-213	-110

- (a) Produits d'intérêts comptabilisés du fait de l'avance en compte courant consentie par Diaxonhit à sa filiale américaine et des comptes à terme échoués au cours de l'exercice
- (b) Définitions positives et négatives de change, réalisées sur l'exercice, provenant essentiellement des flux en dollars avec Allergan et avec la filiale Ixonhit Therapeutics Inc.
- (c) Le montant comprend essentiellement la dotation de la provision pour perte de change latente au 31 décembre 2013 et la provision pour dépréciation de la créance rattachée à la filiale américaine

24. IMPOTS SUR LES SOCIETES

Le produit d'impôt comptabilisé au 31 décembre 2013 représente un montant de 1 781 K€ composé de 995 K€ de Crédit Impôt Recherche et de 786 K€ de produit d'intégration fiscale.

La Société a signé une convention d'intégration fiscale sur l'exercice avec les entités InGen BioSciences et InGen S.A. prenant effet au 1er janvier 2013 dont elle est la tête de groupe, les principales modalités de cette convention sont :

- Les charges d'impôt supportées par les sociétés intégrées sont déterminées comme si ces sociétés n'étaient pas membre du groupe intégré.

DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2013

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

- Les économies d'impôt constatées au niveau du Groupe intégré à raison des déficits fiscaux transmis par les filiales et des corrections réalisées pour la détermination du résultat d'ensemble, sont conservées chez la société mère.
- La société mère enregistre directement dans ses charges ou produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et la charge d'impôt comptabilisée par les filiales bénéficiaires.

La société a comptabilisé un produit d'impôt de 786 K€ relatif à l'économie d'impôt générée par l'intégration fiscale. En l'absence de cette convention d'intégration, l'impôt théorique de la Société aurait été nul.

La loi de finances pour 2004 stipule que les déficits ordinaires restant à reporter à la clôture de l'exercice précédent le premier exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2004 sont reportables sans limitation de durée.

La situation fiscale latente de la Société s'analyse essentiellement au regard des éléments suivants :

Nature - En milliers d'euros	Montants
Déficits ordinaires au titre de l'exercice 1999	1 199
Déficits ordinaires au titre de l'exercice 2000	2 941
Déficits ordinaires au titre de l'exercice 2001	5 084
Déficits ordinaires au titre de l'exercice 2002	10 632
Déficits ordinaires au titre de l'exercice 2003	8 018
Déficits ordinaires au titre de l'exercice 2004	13 003
Déficits ordinaires au titre de l'exercice 2005	4 980
Déficits ordinaires au titre de l'exercice 2006	4 611
Déficits ordinaires au titre de l'exercice 2007	7 712
Déficits ordinaires au titre de l'exercice 2008	7 981
Déficits ordinaires au titre de l'exercice 2009	10 166
Déficits ordinaires au titre de l'exercice 2010	8 639
Déficits ordinaires au titre de l'exercice 2011	8 448
Déficits ordinaires au titre de l'exercice 2012	7 372
Déficits ordinaires au titre de l'exercice 2013	6 575
Total déficits ordinaires	107 361

25. TRANSACTIONS AVEC LES FILIALES

Le montant des avances consenti par Diaxonhit à ses filiales Exonhit Therapeutics, Inc. et Gamma s'élèvent respectivement à K€ 5 373 et 217 K€ au 31 décembre 2013 et sont comptabilisées à l'actif du bilan en immobilisations financières. L'avance vis-à-vis de la filiale Exonhit Therapeutics, Inc. fait l'objet d'une provision pour dépréciation de K€ 3 350 au 31 décembre 2013.

Au 31 décembre 2013, la Société a comptabilisé une créance d'un montant de K€ 7 et une dette de K€ 84 vis-à-vis de sa filiale InCen.

26. EFFECTIFS

L'effectif moyen de Diaxonhit s'élève respectivement sur les exercices 2013 et 2012 à 47 et 48 personnes.

27. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Une synthèse des obligations contractuelles et des engagements commerciaux de la Société au 31 décembre 2013 est présentée dans les tableaux suivants :

DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2013
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Engagements donnés (en milliers d'euros)	Réf.	Total	Paiements dus à moins d'un an	Paiements dus de un à cinq ans	Paiements dus à plus de cinq ans
Obligations en matière de locations simples					
Location monobâti et	(a)	1 104	374	727	3
Location de véhicules		771	295	475	-
Location de matériels		53	29	26	-
Location de photocopies		139	13	121	-
Total		1 104	374	727	3

Engagements reçus (en milliers d'euros)	Réf.	Total	Engagements à moins d'un an	Engagements de un à cinq ans	Engagements à plus de cinq ans
Garanties					
Garanties reçues dans le cadre de l'acquisition du groupe InGen Biosciences	(b)	32	-	32	-
Garantie octroyée par les Garants de l'opération, personnes physiques, faisant partie des organes de direction du groupe acquis, sous forme de montant en numéraire sous séquestre de K€ 180 dont 50% ont été libéré au 31 Août 2013	(c)	90	-	90	-
Total		122	-	122	-

- (a) Il s'agit des obligations de la société en matière de location de longue durée de véhicules, de location immobilière, de location de matériel et de location de photocopies.
- (b) Dans le cadre de ses activités courantes, le Groupe accorde certaines garanties dont la plus significative au 31 décembre 2013 est la suivante :
 - 1,365 SICAV ayant une valeur d'origine de K€ 31 (K€ 32 au 31 décembre 2013), ont été nanties en faveur de l'organisme bailleur du siège social du Groupe boulevard Masséna à Paris
- (c) Dans le cadre du contrat d'acquisition d'InGen Biosciences, Diaxonhit a obtenu une garantie de passif qui se matérialise par une garantie donnée par les Garants de l'opération, personnes physiques, faisant partie des organes de direction du groupe acquis, sous forme de montant en numéraire sous séquestre de K€ 180 dont 50% ont été libéré au 31 Août 2013

28. CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT

Au 31 décembre 2013, il reste 2,2 M€ de matériel de laboratoire et informatique entièrement amorti.

29. TRANSACTIONS REALISEES AVEC DES PARTIES LIEES

Les opérations conclues avec des parties liées au cours de l'exercice ont toutes été réalisées à des conditions de marché normales.

Les rémunérations allouées aux membres du Directoire de la Société se sont élevées à K€ 635 au cours de l'exercice 2013, contre K€ 972 en 2012. Une somme de K€ 135 a été provisionnée dans les comptes 2013 au titre des jetons de présence de l'année 2012 pour les membres du Conseil de Surveillance, contre K€ 80 l'année précédente.

30. DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Au titre du droit individuel à la formation, le volume d'heures de la part ouverte mais non consommée des droits est de 4 166 heures au 31 décembre 2013.

Au cours de l'année 2013, 146 heures ont fait l'objet d'une demande de la part des salariés. Conformément aux principes comptables décrits au paragraphe 3.11, la Société n'a pas constaté de provisions à ce titre dans les comptes au 31 décembre 2013.

DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2013

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

31. FILIALES ET PARTICIPATIONS

La Société détient à hauteur de 100% :

- La société Exonhit Inc, localisée au 217 Perry Parkway, Gaithersburg, Etats-Unis. Au titre de l'exercice 2013, la société Exonhit Inc a réalisé une perte de KUSD 255. Au 31 décembre 2013, les capitaux propres de cette filiale s'élèvent à (KUSD 4 620) et son chiffre d'affaires à K USD 405. Le montant des titres détenus est de K€ 6 262 en valeur brute, intégralement dépréciés.
- La société InGén S A, 17 Avenue du Parc, 91380 Chilly-Mazarin, France. Au titre de l'exercice 2013, la société a réalisé un bénéfice de K€ 1 484. Les capitaux propres de cette filiale s'élèvent à K€ 4 459 au 31 décembre 2013 et son chiffre d'affaires à K€ 26 388. Le montant des titres détenus en valeur brute et en valeur nette est de K€ 5 031.
- La société Gamma S.A., 17-19 voie de l'air par 4052 Beaufays, Belgique. Au titre de l'exercice 2013, la société a réalisé un bénéfice de K€ 28. Les capitaux propres de cette filiale s'élèvent à K€ 28 au 31 décembre 2013 et son chiffre d'affaires à K€ 567. Le montant des titres détenus en valeur brute et en valeur nette est de K€ 305.

32. ETABLISSEMENT DE COMPTES CONSOLIDÉS

La Société établit des comptes consolidés préparés en conformité avec les principes comptables généralement admis en France et les règles et méthodes relatives aux comptes consolidés (règlement 99-02 du Comité de la Réglementation comptable).

Les comptes consolidés comprennent en intégration globale les comptes de la maison mère Diaxonhit et de ses filiales : InGén en France, GAMMA en Belgique et Exonhit Therapeutics, Inc aux Etats Unis

33. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

33.1. PACEO

Dans le cadre du PACEO mis en place avec la Société Générale le 14 janvier 2013, Diaxonhit a procédé à l'émission de :

- 500 000 actions nouvelles au prix unitaire de 0,83 euro le 5 février 2014, et
 - 1 500 000 actions nouvelles au prix unitaire de 0,94 euro le 19 février 2014.
- Les fonds ainsi levés ont été affectés au financement de l'activité (BFR).

33.2. Fin du programme Allergan et restructuration

Avec la fin du programme Allergan, l'activité de recherche est en cours de restructuration avec un arrêt des investissements et une réduction des ressources allouées à l'activité thérapeutique.